



Ville de Wissous

**ARRETE MUNICIPAL N° AM 2024 - 86****PORTANT SUR L'AUTORISATION DE  
CIRCULATION D'UN PETIT TRAIN TOURISTIQUE  
DANS CERTAINES RUES DE WISSOUS****Le Maire de la Commune de Wissous (Essonne),**

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L 2212-1 et L 2212-2 ;

Vu le Code de la Route ;

**Considérant** l'organisation par la Ville de Wissous de festivités « Fête Médiévale », les 15 et 16 Juin 2024 « Fête Médiévale », sur le Domaine du Parc de Montjean ;**Considérant** qu'à l'occasion de cette manifestation, un petit Train Touristique circulera dans certaines rues de Wissous, pour transporter des personnes qui désirent se rendre dans le Parc de Montjean à l'occasion de ces festivités ;**Il y a lieu par conséquent** d'autoriser la Société « Les Petits Trains de Provins » à circuler dans certaines voies de Wissous, pour assurer le transport de personne, du centre-ville de Wissous, jusqu'au Parc de Montjean et retour, pendant la durée des festivités ;**ARRETE****Article 1<sup>er</sup> :** Le Petit Train Touristique de la Société « Les Petits Trains de Provins » est autorisé à circuler le Samedi 15 et le Dimanche 16 Juin 2024, à partir de 09h30 jusqu'à 18h30, sur la commune de Wissous, selon les parcours suivants :

- Du centre-ville au Parc de Montjean : Départ Arrêt de bus face au Parking Mairie/Place de la Libération, puis rue de la Division Leclerc, Rue de l'Amiral Mouchez, Route d'Antony, Voie du Bon Puits, Place des Jumelages, Rue Gilbert Robert, Route de Montjean, et arrivée dans le parc de Montjean
- Du Parc de Montjean au centre-ville : Départ Parc de Montjean, puis la Route de Montjean, Rue Gilbert Robert, Rue Django Reinhardt, Rue Fernand Léger, Rue Gilbert Robert, Place des Jumelages, Rue des Peupliers, Route d'Antony, Rue du Docteur Maurice Ténine, Rue André Dolimier, Rue de la Division Leclerc, et arrivée à l'arrêt de bus face au Parking Mairie/Place de la Libération

**Article 2 :** Plusieurs Arrêts sur ces parcours sont prévus, et se feront :

- Arrêt de Bus rue de la Division Leclerc face au Parking Mairie/Place de la Libération
- Route d'Antony devant le centre Culturel Saint Exupéry
- Place des Jumelages
- Rue Gilbert Robert, au niveau du n°18
- Rue des Peupliers à côté du centre Culturel Saint Exupéry

**Article 3 :** Le Petit Train touristique devra se conformer à la signalisation routière qui est en place sur toute la longueur des parcours cités dans l'article 1<sup>er</sup> du présent arrêté.**Article 4 :** Monsieur le Commissaire de Police de Massy, le Service de la Police Municipale, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, dont ampliation sera transmise à :

Monsieur le Commissaire de la circonscription de Police Massy Palaiseau,  
La Police Municipale,  
Le Centre Technique Municipal,  
Le Service Communication  
Les Petits Trains de Provins  
La RATP



Wissous, le 2 Mai 2024

*Florian Gallant*  
**Florian GALLANT**  
Maire de Wissous